



Fausse déclaration de statuts

Par **frankygoes**, le **14/10/2019** à **14:19**

Bonjour,
Je suis le président d'une association et j'ai eu connaissance que l'association que je représente se retrouve dans la déclaration de statuts déposés en préfecture d'une structure qui regroupe des associations. Il se trouve que notre association n'a jamais été membre de cette structure et nous n'y avons pas adhéré.
Il s'agit donc d'un faux.
La question que je me pose est de savoir comment je peux faire pour faire que cette déclaration légale faussée soit annulée ?
Merci de vos réponses

Par **morobar**, le **14/10/2019** à **19:11**

Bonjour,
Pas forcément un faux, mais une erreur epu-être.
Commencez par contacter ladite structure avant d'engager un commando de forces spéciales.

Par **morobar**, le **14/10/2019** à **19:11**

Bonjour,
Pas forcément un faux, mais une erreur epu-être.
Commencez par contacter ladite structure avant d'engager un commando de forces spéciales.